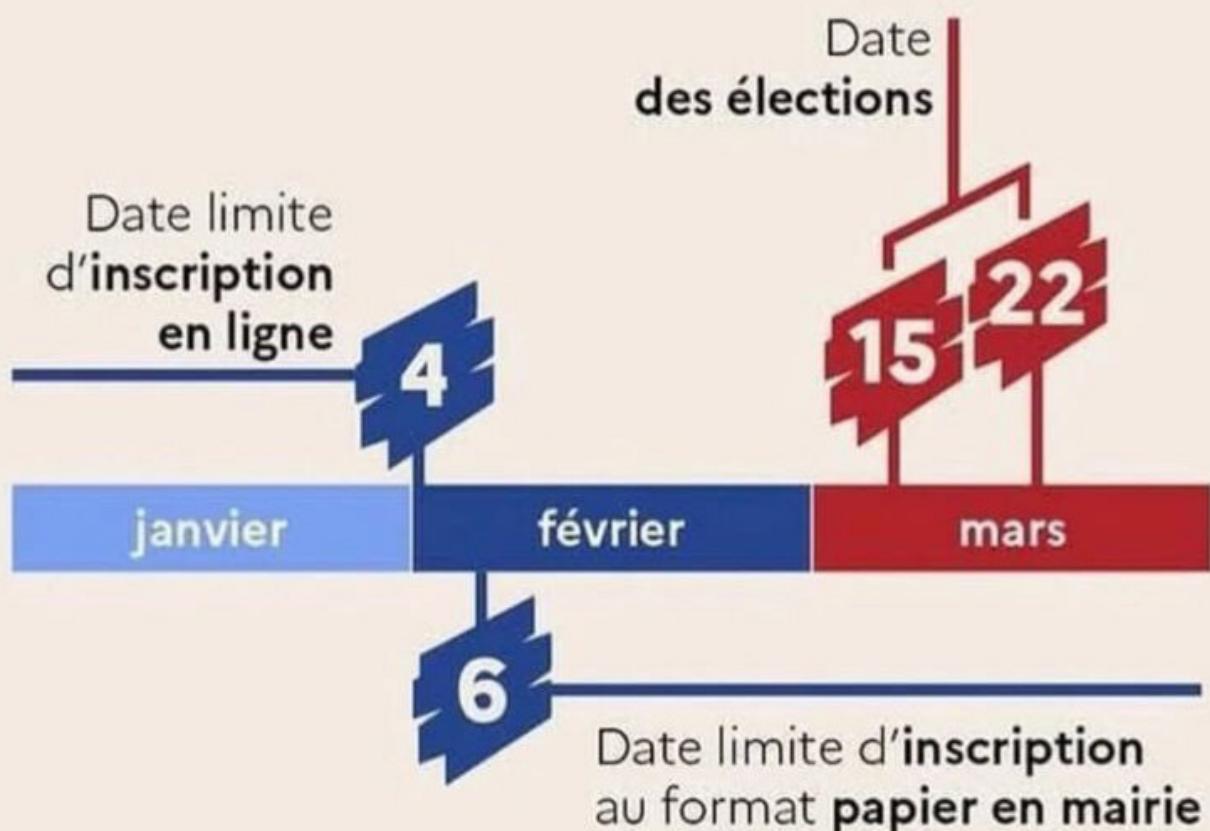
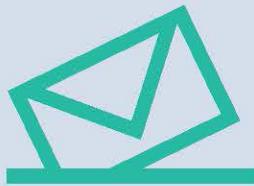


Date limite d'inscription

sur les listes électorales





Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre
situation électorale sur **service-public.fr**

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?



Rendez-vous dans
votre mairie muni:

- d'un justificatif d'identité
- d'un justificatif de domicile
de moins de 3 mois



Par courrier:

en adressant à la mairie
de votre commune
le formulaire agréé
disponible sur les sites
interieur.gouv.fr
ou service-public.fr



Par Internet:

en vous rendant sur
service-public.fr

Vous êtes de **nationalité française**
ou ressortissant d'un État membre
de l'Union Européenne ?
votez aux prochaines élections en France



Votre mairie peut répondre à vos demandes
concernant les démarches électorales

Accédez directement
aux démarches



ou sur service-public.fr

Allons
Voter!

Ma procuration en ligne

Avec mon
**identité numérique
certifiée France
identité**



**Pas besoin
de me déplacer**

Sans
**l'identité numérique
certifiée**



**Déplacez-vous au
commissariat, à la
gendarmerie ou au
consulat pour faire
vérifier votre identité
et valider votre
procuration**

